

AUTORISATION PARENTALE ET DROIT À L'IMAGE
Candidature aux commissions citoyennes – Ville de Châteaugiron
(À remplir obligatoirement pour tout candidat mineur de 16 ou 17 ans)

1. Renseignements administratifs

Le représentant légal :

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Lien de parenté :** [] Père [] Mère [] Tuteur / Tutrice légale
- **Adresse postale :**
- **Téléphone portable :**
- **E-mail :**

Le candidat mineur :

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Date de naissance :** / /

2. Autorisation de participation

Je soussigné(e), agissant en qualité de représentant légal, certifie :

- Autoriser le jeune mentionné ci-dessus à faire acte de candidature et, en cas de tirage au sort favorable, à siéger au sein d'une commission citoyenne de la Ville de Châteaugiron.
- Autoriser sa participation aux réunions de travail (pouvant se dérouler en soirée ou le week-end).
- Avoir pris connaissance des engagements liés au fonctionnement des commissions citoyennes.

3. Autorisation relative au droit à l'image

Dans le cadre des communications relatives aux commissions citoyennes (journal municipal, site internet, application mobile, réseaux sociaux de la Ville et relations presse) :

- ☐ J'AUTORISE la Ville de Châteaugiron et les organes de presse locale à photographier ou filmer le mineur désigné ci-dessus lors des travaux des commissions citoyennes et à diffuser ces images à titre gratuit et non commercial.
- ☐ JE N'AUTORISE PAS la prise de vue et l'utilisation de l'image du mineur désigné ci-dessus.

4. Signature

Fait à :

Le : / / 2026

Signature du représentant légal :

(Faire précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à la gestion des candidatures des commissions citoyennes par la Ville de Châteaugiron.